

Au delà de cette journée commémorative des droits de l'enfant, la collectivité parisienne s'engage au quotidien pour la prévention, l'aide aux familles et la protection de l'enfance. Après un an de l'adoption par le conseil général du nouveau schéma départemental de protection de l'enfance nous pouvons déjà mesurer les avancées de notre politique volontariste en faveur des enfants et de leurs familles.

La protection de l'enfance, la prévention de la maltraitance sous toutes ses formes et son traitement sont au cœur des missions des services de l'aide sociale à l'enfance mais aussi de l'ensemble de nos services sociaux (service social départemental de polyvalence, service des actions médico- sociales scolaires, service de protection maternelle et infantile). L'ensemble de ces actions, ont été développées au cours de la conférence de presse.

De plus, nous disposons d'un Observatoire Parisien de l'Enfance en Danger. Il présente chaque année les données collectées aussi bien par nos propres services que par nos partenaires : Parquet de Mineurs Protection Judiciaire de la Jeunesse, Education nationale ou encore AP-HP.

En attendant les résultats des travaux de l'Observatoire national de l'enfance en danger, nous sommes attentifs aux chiffres de l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (ODAS), collectées auprès des conseils généraux; en 2003, 89000 signalements d'enfants en danger ont été constatés en France dont 18000 se sont avérés correspondre à des situations d'enfants maltraités. Parmi ces derniers 5200 ont été victimes d'abus sexuels (5900 en 2002). Même si ce chiffre n'inclut pas les signalements directement transmis au Parquets des mineurs, il reste hasardeux de laisser entendre au grand public que 50000 enfants seraient victimes d'inceste, chaque année en France.

Bien évidemment quel que soit le chiffre réel, nous ne pouvons que persévérer dans les actions entreprises pour prévenir les abus commis contre les enfants, et lutter pour réparer les dommages subis par les victimes.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé



Geneviève GUEYDAN



DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE
DE L'ENFANCE ET DE LA SANTE
Sous-Direction des Actions Familiales
et Educatives

Personne chargée du dossier :

Martine Grenier

Tél : 01-43-47-75-08

2004/11294

Paris, le 19 NOV. 2004

Madame la Présidente,

Madame, vous avez bien voulu informer le Maire de Paris du fait que votre association organise place de la Bastille le 20 novembre prochain l'opération "50000 nounours face à l'inceste".

Par cet événement d'envergure nationale vous participez à la sensibilisation du public, à la protection de l'enfance et à la défense des droits des enfants et aux actions générales de la collectivité parisienne.

En effet, la ville de Paris s'attache, depuis plusieurs années, à célébrer chaque 20 novembre l'adoption par l'ONU de la Convention internationale des droits de l'enfant. Ainsi, le 17 novembre une journée professionnelle a réuni environ 600 personnes de toutes les institutions publiques et associatives mandatées concourant à la protection de l'enfance; deux thèmes ont été abordés : l'action éducative en milieu ouvert et les questions relatives à l'adoption. Parallèlement à cette journée professionnelle, 250 adolescents parisiens ont participé à la Mairie du 9^e arrondissement à une manifestation placée sous le thème de la tolérance et du respect d'autrui. Ces notions sont au cœur de l'article 2 de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Le 18 novembre, le Maire de Paris et Madame Gisèle Stievenard, Adjointe au Maire chargée de la Solidarité et des Affaires Sociales, ont participé à une conférence de presse organisée par l'UNICEF sur le thème des « enfants soldats ». La signature du Maire sur la pétition que l'UNICEF a élaborée pour sensibiliser les français est un engagement fort de Paris vis à vis de ce problème insoutenable.

Le 20 novembre, de nombreuses associations organisent diverses manifestations ou rassemblements dans la capitale.

Madame Isabelle AUBRY
Présidente de l'Association Internationale
des Victimes de l'Inceste (AIVI)
B 7 - 20 rue E. Pailleron
75019 Paris